



Dossier d'inscription

VAP' Ile de France 2022

Rencontre internationale de bateaux à vapeur
les 14 et 15 mai 2022



Fiche d'inscription à retourner AVANT LE 30 AVRIL 2022 – Inscriptions limitées

M.C.C.R Vélizy
Président : **LEBLOND** David

 06.74.65.98.79
 hurvoileblond@orange.fr
www.mccr78.com

Arc en ciel
Président section Bateaux:

JOLLY Christian
 06.74.53.85.47
 christian_jolly@orange.fr
 aec.bateaux@gmail.com

Lieu de la manifestation

Domaine de la Cour-Roland
60, rue Etienne de Jouy
78350 Jouy-en-Josas
Gardien : (+33) 1.34.65.18.69



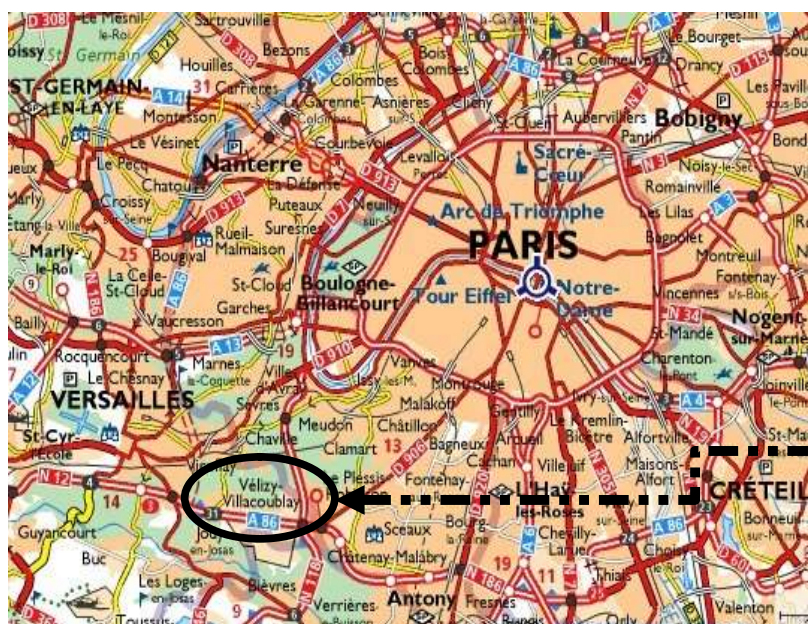
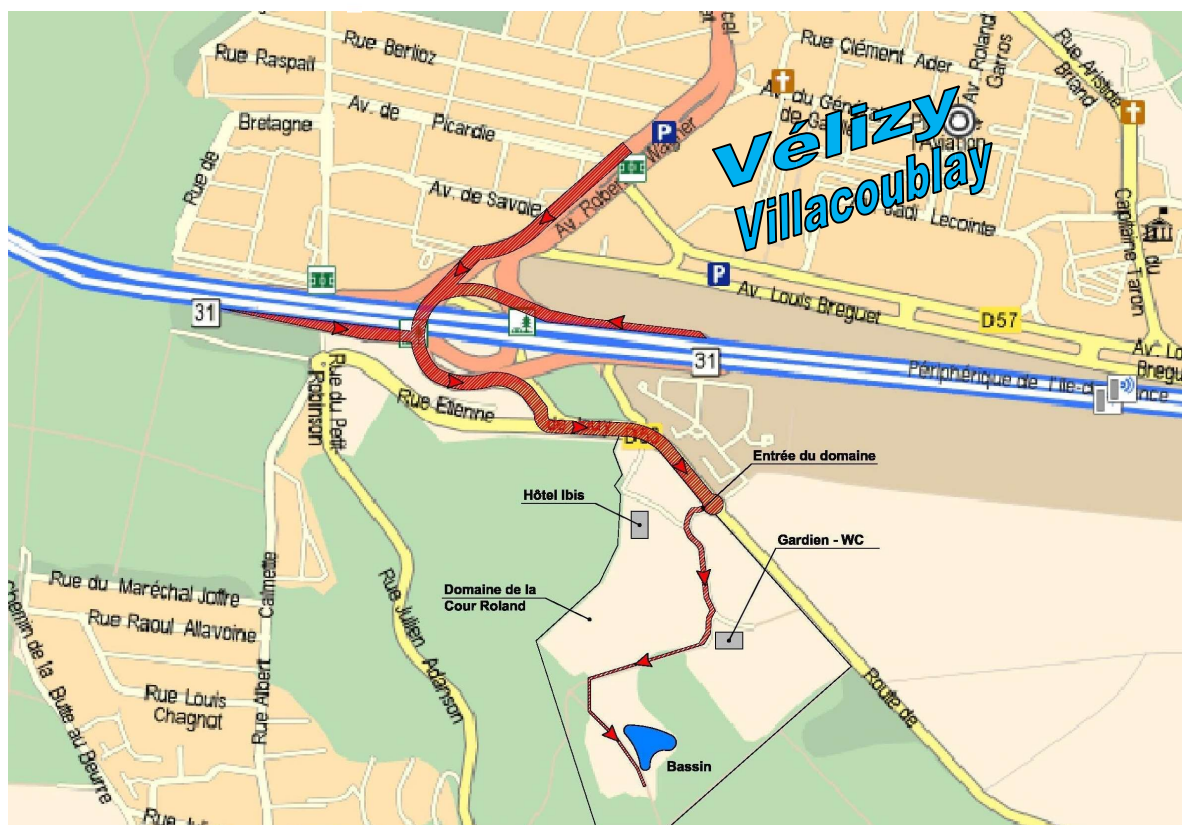
<http://www.cour-roland.com/bienvenue.html>



ACCES AU BASSIN DE LA COUR-ROLAND

Sur l'A86, sortie 31, prendre direction les Metz, puis zone aéronautique Louis Bréguet, Domaine de la Cour Roland, entrer dans le domaine.

Le bassin est situé à gauche après les parkings.



Journée du samedi

8h30 – 9h30 : Validation des inscriptions pour les participants. Il vous sera remis à ce moment de la journée un badge qui vous sera demandé pour concourir.

09h45 : Briefing

10h00 : Début du concours

12h00 : Les organisateurs vous offrent le pot de bienvenue
Pause déjeuner

13h30 : Reprise des manches

18h00 : Fin de la première journée

19H30 : Repas sur le site

22h00 : Fermeture du site.

Journée du dimanche

09h30 : Petits déjeuners offerts, café et viennoiseries.

10h00 : Début du concours

12h00 : Pause déjeuner

14h00 : Reprise des manches

15h00 : Trophée Anton

16h30 : Remise des prix

17h00 : Fin de la journée

Où jeter l'ancre pour la nuit ?



Hôtel Ibis Jouy en Josas (Sur place)

Domaine de la Cour Roland
78350 JOUY EN JOSAS



Contacts



(+33)1/39465544



(+33)1/34653461



H1687@accor.com

Réservation en ligne :

<https://all.accor.com/hotel/1687/index.fr.shtml>

Hôtel ibis Budget Vélizy (à 10 minutes)

1, Rue du Petit Clamart
78140 VELIZY VILLACOUBLAY



Contacts



(+33) 8.92.68.30.67



(+33) 1.40.83.15.35



H5093@accor.com

Réservation en ligne : <https://all.accor.com/hotel/5093/index.fr.shtml>

Hôtel Ibis Meudon la forêt (à 15 minutes)

7, Route du Colonel Marcel Moraine
92360 MEUDON LA FORET



Contacts



(+33) 1.45.37.09.09



(+33) 1.40.94.00.19 H0948@accor.com



Réservation en ligne :

<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-0948-ibis-paris-meudon-velizy/index.shtml>

Hôtel ibis Styles Paris Vélizy (à 10 minutes)



39 avenue de l'Europe
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Contacts



(+33) 1.39.46.04.00



(+33) 1.39.46.31.75



H9515@accor.com

Réservation en ligne : <https://all.accor.com/hotel/9515/index.fr.shtml>

Camping de Versailles (à 15 minutes)

31 rue Berthelot
78000 VERSAILLES

Contacts



(+33) 1.39.51.23.61



(+33) 1.39.53.68.29



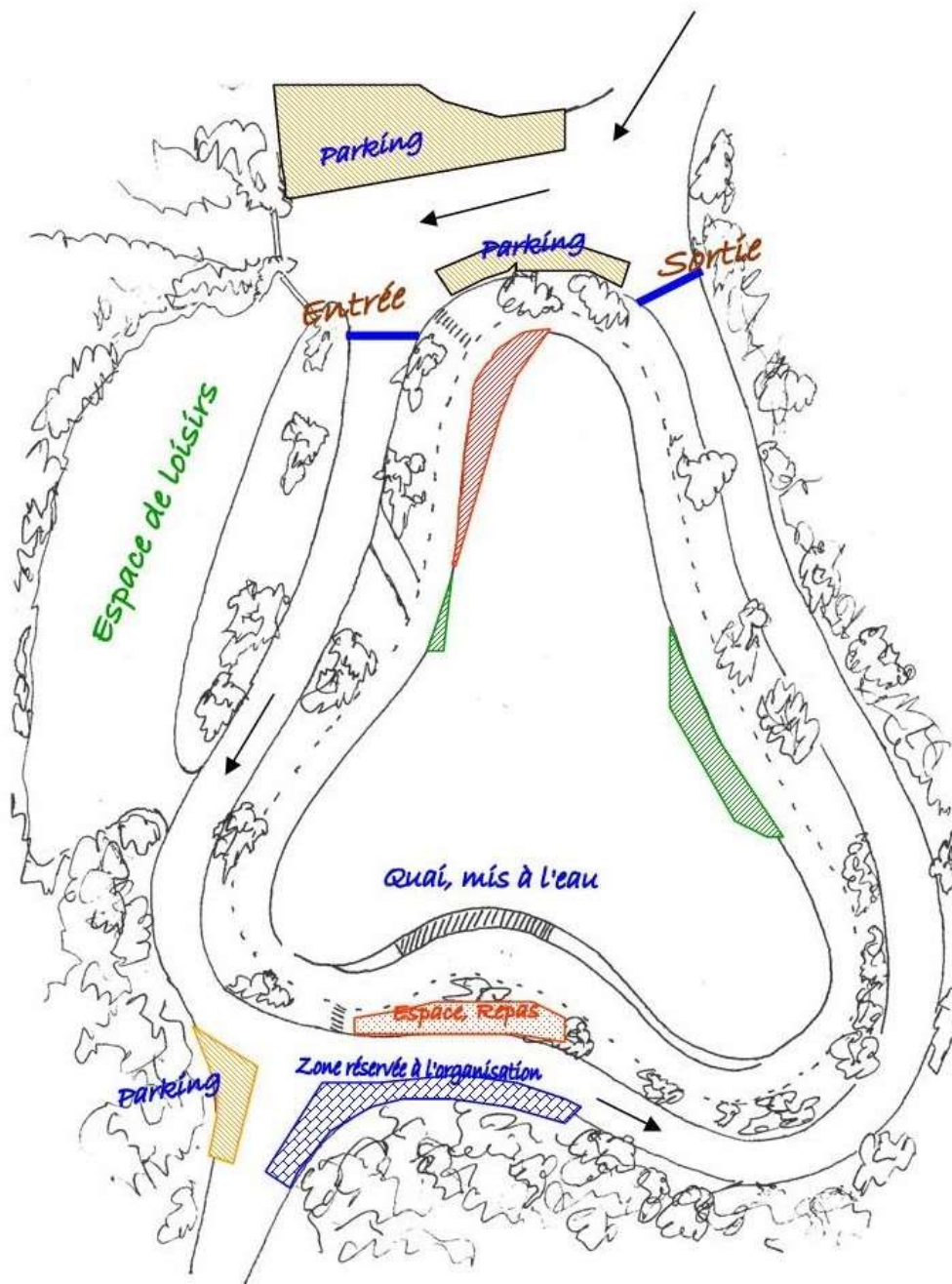
Réservation en ligne : <https://europe.huttopia.com/site/camping-versailles/>

Sur place une piscine chauffée, un café restaurant convivial, et des sanitaires confortables.

Au choix vous pourrez camper au cœur de la forêt sur nos emplacements spacieux ou réserver une cabane (semblable à un gîte), une roulotte ou une canadienne, des hébergements en bois non traité.

Une autorisation spéciale d'accès pour les caravane et camping-car sur le site de la Cour-Roland est en cours de demande. Les arrivées pourront se faire dès le vendredi soir avant 21 heures, heure de fermeture de la base de loisirs. Pour que l'accord de demeurer sur place vous soit accordé, il est impératif de nous prévenir.

Etang de la Cour-Roland



REGLEMENT DU CONCOURS

L'inscription au concours vaut acceptation du présent règlement.

- **Assurance :**

Les modélistes affiliés à une fédération de modèles réduits devront indiquer sur leur fiche d'inscription le nom de leur club ainsi que leur numéro de licence. La présentation de cette dernière pourra être exigée par les organisateurs lors de la manifestation ;

Les modélistes non affiliés devront pouvoir justifier être possesseurs d'un contrat d'assurance en responsabilité civile couvrant la pratique du modélisme.

- **Modèles :**

Le présent concours est réservé aux modèles réduits de bateaux propulsés par la vapeur, sans limitation de cylindrée.

- **Nombre de bateaux :**

Le nombre de modèles présentés par un concurrent est limité à deux.

- **Catégories :**

Pas de catégorie de bateaux définie ;

- **Caractéristiques communes :**

Tous types de bateaux à hélices, à roues arrière ou latérales, de préférence existants, ayant existé ou étant susceptibles d'avoir existé ;

- **Chauffe :**

Tous carburants autorisés à l'exclusion du propane pur ;

- **Machine :**

Mono ou multicylindres, à simple ou double effet, à expansion multiples à cylindre(s) oscillant(s) ou fixe(s) et à turbine ;

Nota : Lors de l'épreuve de navigation certaines manœuvres seront à effectuer en marche arrière ;

- **Chaudière :**

Tous les types de production de vapeur y compris la vaporisation instantanée ;

- **Sécurité :**

Le port du badge remis à chaque modéliste et accompagnant lors de son arrivée est obligatoire dans le périmètre de la manifestation ;

Après dépose du matériel, les véhicules devront être stationnés sur les aires prévues à cet effet par les organisateurs ; Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou dommage causés par des tiers aux matériels et véhicules des participants ;

- **Production de vapeur :**

Les chaudières des modèles réduits devront être équipées de soupape de sûreté dont les organisateurs se réservent le droit de tester le bon fonctionnement ;

Les chaudières soudées à l'étain ainsi que l'utilisation du gaz propane pur sont interdites ;

D'une manière plus générale, tout modèle jugé dangereux par les organisateurs sera exclu du concours, le montant des frais d'inscription restant acquis aux organisateurs.

- **Radiocommande :**

A l'exclusion des systèmes en 2,4 GHz, les fréquences des autres bandes seront gérées à l'aide d'un tableau équipé de pinces (Bandes et fréquences conformes à la réglementation en vigueur en France) ;

Sous peine de disqualification, le concurrent devra être en possession de la pince correspondant à la fréquence de son émetteur lors de la mise sous tension de celui-ci ;

Tout changement de fréquence effectué en cours de manifestation devra être soumis à l'accord préalable des organisateurs ;

La possession d'un minimum de deux fréquences par bateau est souhaitable ;

- **Lutte contre la pollution :**

Chaque modèle navigant devra être équipé d'un dispositif embarqué, placé sur l'échappement, permettant la séparation et le stockage des produits de lubrification de la machine (déshuileur) ;
Des récipients seront mis à disposition des modélistes afin de collecter les déchets ;

- **Récupération des modèles en difficultés :**

En cas de problème de navigation les modélistes pourront faire appel à « la récup ». Composée d'un bateau pneumatique équipé d'un moteur hors-bord électrique et de son pilote, elle sera chargée, sous réserve d'embarquement du propriétaire du bateau concerné muni d'un gilet de sauvetage, de la récupération du modèle ;

Les inscriptions sont à retourner avant le 30 avril 2022
Inscriptions limitées

MERCI !